

À L'AFFÛT



Face à une agricultrice, Nicolas Hulot botte en touche

Nicolas Hulot était l'invité de « L'émission politique », le 22 novembre sur France 2. Céline Imart, agricultrice du Tarn et ancienne vice-présidente des JA, l'a interpellé sur le problème de la distorsion de concurrence à travers l'exemple du diméthoate. Cet insecticide a été interdit en France, mais il n'est pas banni des assiettes : des cerises espagnoles, italiennes ou turques,

traitées avec ce produit, sont largement importées.

ACCORD DE PRINCIPE

Cette situation concerne de nombreux autres produits interdits en France, dont le glyphosate fera peut-être bientôt parti. L'ancien ministre a affirmé son accord de principe et son opposition historique à certains traités de libre-échange. Mais rapidement, il a dévié la conversa-

tion en parlant de la réforme de la Pac.

Céline Imart a aussi interpellé Nicolas Hulot sur la transition vers l'interdiction du glyphosate. Un délai trop court (trois ans) en comparaison de celle vers l'arrêt du nucléaire ou des moteurs automobiles plus propres, a-t-elle souligné. Une interrogation qui est restée sans réponse précise.

RENAUD D'HARDIVILLIERS